



Juin  
2015

Ville de  
Besançon



## Synthèse de secteur

### Un secteur dynamique



Nancray

Le secteur Plateau se structure autour des routes N57 et D464, au bord desquelles se situe la majorité de ses villages. Parmi ces derniers, la commune de Saône se distingue par son rôle de centralité, offrant aux communes avoisinantes un ensemble de services et d'équipements de proximité.

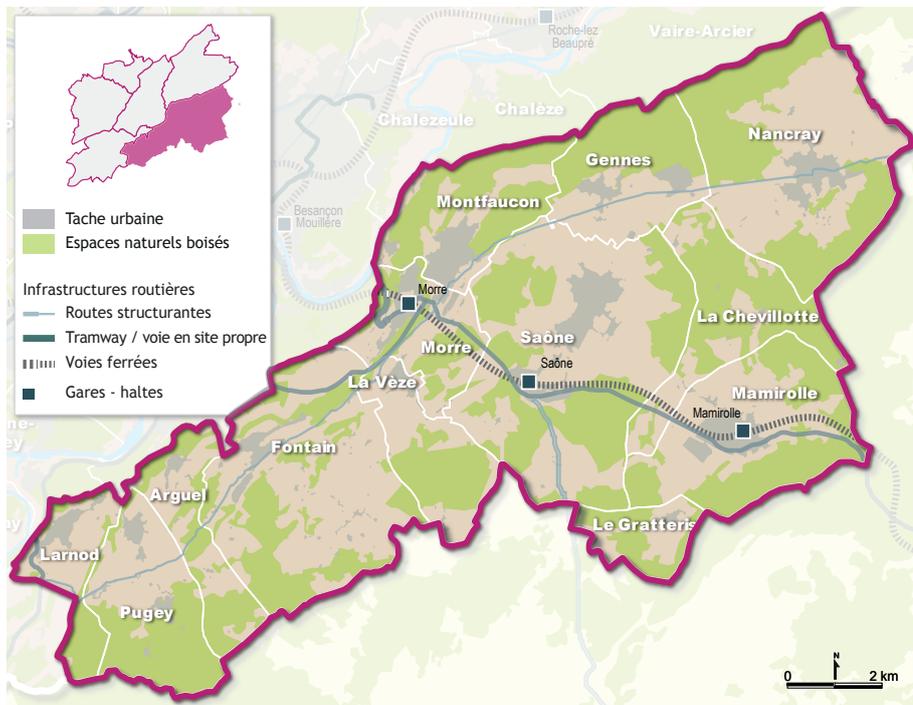
Le secteur Plateau s'appuie aussi sur son histoire et son cadre de vie agréable alliant forêts et espaces agricoles pour attirer une population de plus en plus nombreuse. Des espaces dédiés aux loisirs et à la culture, tels que le marais de Saône, le musée des maisons comtoises ou le golf de la Chevillotte, se côtoient au sein du secteur, contribuant aussi à son développement résidentiel.

Les indicateurs démographiques et sociaux du secteur Plateau montrent qu'il se distingue des autres secteurs de l'agglomération par son dynamisme et son attractivité prononcés, qui ne se sont pas démentis au cours de ces dernières années.

SECTEUR PLATEAU

*L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) des quartiers et des secteurs de Besançon et des communes du Grand Besançon est un outil de veille des disparités territoriales au sein de l'agglomération. Des indicateurs, suivis sur des périodes longues et déclinés aux échelles communales et infracommunales (IRIS), permettent d'identifier les fragilités sociales en y apportant une clé de lecture urbaine et de fonctionnement territorial.*

*Chaque synthèse de quartier, ou de secteur, dresse un portrait détaillé du territoire en mobilisant l'ensemble des thématiques suivies par l'OSU : démographie, habitat et cadre de vie, développement économique et accès à l'emploi, niveaux de vie et pauvreté, santé et accès aux soins, éducation. L'ensemble des publications «Synthèse» est disponible sur notre site [www.audab.org](http://www.audab.org).*



## Les communes du secteur Plateau et leur population en 2011

Arguel	249
La Chevillotte	108
Fontain	949
Gennes	591
Le Gratteris	173
Larnod	673
Mamirolle	1 722
Montfaucon	1 508
Morre	1 373
Nancray	1 266
Pugey	793
Saône	3 301
La Vèze	425

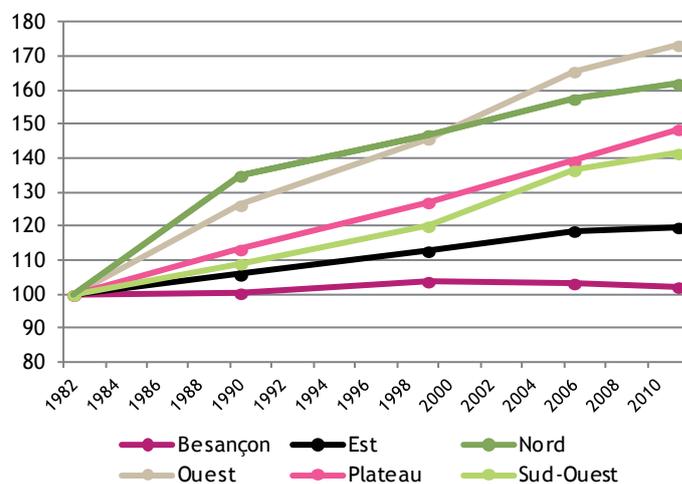
# Les dynamiques démographiques et urbaines

## Une croissance de la population importante et continue

Le Plateau est le moins densément peuplé des secteurs de l'agglomération bisontine, hors Besançon. Cette faible densité est liée à sa superficie qui est aussi la plus vaste. Les communes les plus densément peuplées appartiennent principalement à la première couronne périphérique (Morre, Montfaucon, Larnod, Pugey). A celles-ci s'ajoute Saône, qui endosse un rôle de centralité au sein du secteur, notamment pour ses petites communes voisines (Montfaucon, Gennes, La Chevillotte, La Vèze).

Le dynamisme du Plateau est visible dans l'évolution de sa population. Depuis 1982, la population n'a cessé d'augmenter de façon continue dans ce secteur. Tandis que tous les autres secteurs ne gagnent pas plus de 1 % d'habitants par an entre 2006 et 2011 (moyenne à 0,8 % pour les secteurs périphériques de l'agglomération), le secteur Plateau se distingue avec une augmentation annuelle moyenne de 1,3 %. Les communes du secteur qui gagnent le plus d'habitants sont Saône (222 habitants), Morre (152 habitants) et Nancray (118 habitants). Seules les communes de Gennes et de la Vèze perdent quelques habitants au fil des années.

### Evolution de la population par secteur Indice, base 100 = 1982



Source : Insee, recensements de la population

	Population totale 2011	Taux de variation annuel de la population 2006-2011	Nombre de ménages en 2011
--	------------------------	---	---------------------------

	Population totale 2011	Taux de variation annuel de la population 2006-2011	Nombre de ménages en 2011
Besançon	115 879	-0,2 %	60 561
Est	12 018	+0,2 %	4 987
Nord	9 225	+0,6 %	3 658
Ouest	14 105	+0,9 %	5 377
<b>Plateau</b>	<b>13 131</b>	<b>+1,3 %</b>	<b>5 127</b>
Sud-Ouest	11 981	+0,7 %	4 626

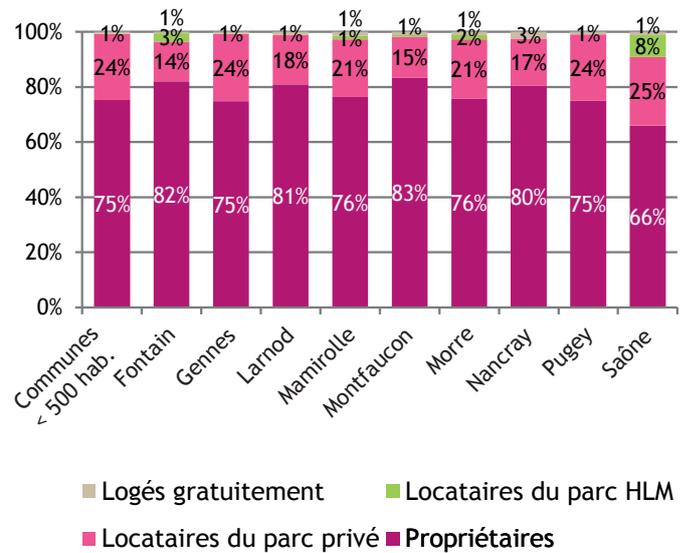
## Un essor résidentiel et un parc locatif important

Le Plateau, entre 2006 et 2011, a enregistré 486 résidences principales supplémentaires. Il s'agit, parmi les secteurs périphériques de l'agglomération, de la hausse la plus forte. C'est aussi dans ce secteur (à égalité avec le secteur Ouest) que la part des logements de moins de cinq ans (en 2011) est la plus importante (9,5 %), ce qui témoigne de l'attractivité récente du secteur Plateau.

Les locataires du parc privé sont un peu plus représentés dans le Plateau (20,7 %) que dans l'ensemble des secteurs périphériques (19,3 %). Leur nombre élevé y est associé à une part plus importante d'appartements. Le Plateau compte une part assez faible de maisons (78,7 %), mais plus importante d'appartements (21 %). Saône et Mamirolle comportent la part la plus grande de locataires du parc privé (24,9 % pour la première, 20,9 % pour la seconde), et le nombre le plus important d'appartements (457 pour la première, 113 pour la seconde).

Le secteur Plateau compte peu de logements sociaux (2,7 % contre une moyenne de 4,3 % pour les secteurs périphériques de Besançon), même si Saône se démarque avec son parc public composé de 109 logements.

### Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee 2011.

## Portrait des habitants du secteur Plateau

### Un profil familial

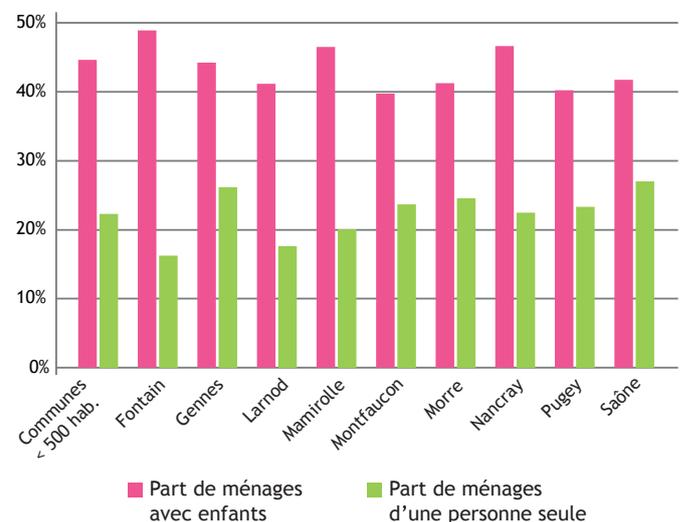
La part des ménages avec enfants est assez importante dans le Plateau (42,9 %) puisque seul le secteur Ouest en compte une part plus grande (45 %). Parmi les neuf communes de plus de 500 habitants du Plateau, cinq comptent plus de 200 ménages avec enfants : Saône (567), Mamirolle (267), Montfaucon (252), Nancray (224) et Morre (221).

La part des ménages constitués d'une personne seule dans le secteur Plateau (23,4 %) est semblable à la moyenne des secteurs périphériques (22,9 %). Il faut cependant noter que Saône est la commune du secteur qui en accueille la part la plus importante (27 %).

La part des ménages monoparentaux dans le secteur Plateau (6,9 %) ne s'écarte pas de la moyenne des secteurs périphériques (7,3 %). Cependant, elle dépasse cette moyenne à Fontain (9,8 %), Larnod (8,8 %) et Saône (8,7 %).

**Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Ménages avec enfants et personnes seules en 2011



Source : Insee, RP 2011.

	Part des ménages de 1 personne en 2011	Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011	Part des ménages monoparentaux en 2011
Besançon	53,0 %	14,7 %	9,0 %
Est	26,0 %	17,7 %	6,3 %
Nord	19,4 %	19,5 %	9,1 %
Ouest	21,5 %	21,0 %	8,4 %
<b>Plateau</b>	<b>23,4 %</b>	<b>20,6 %</b>	<b>6,9 %</b>
Sud-Ouest	23,7 %	19,2 %	6,2 %

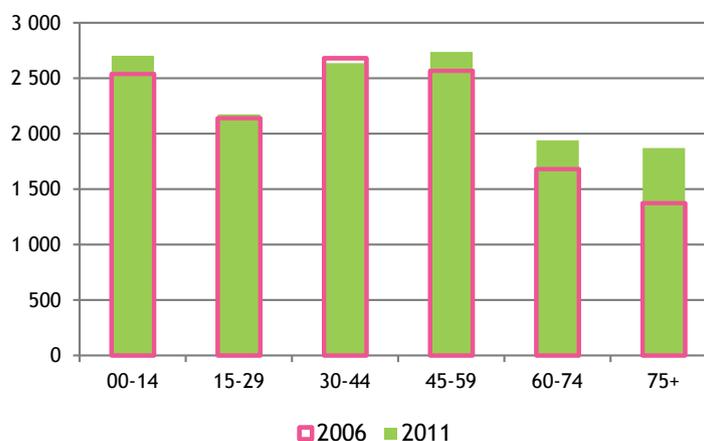
## Une population relativement jeune

Le secteur Plateau accueille une population plutôt jeune. Les enfants de 0 à 14 ans (20,6 %) et les jeunes de 15 à 29 ans (16,6 %) sont plus représentés et plus nombreux dans le secteur Plateau que dans les autres secteurs périphériques, excepté le secteur Ouest. De plus, la part des enfants dans le secteur est celle qui augmente le plus entre 2006 et 2011 (+6,5 % contre une augmentation moyenne pour les secteurs périphériques de 1,3 %). Le Plateau est aussi le seul secteur à ne pas perdre de jeunes de 15 à 29 ans (+1,7 %). Quant aux 30-44 ans, ils y sont les plus représentés (20,1 %), tous secteurs confondus, et le Plateau perd moins de cette population que l'ensemble des secteurs périphériques (-1,7 % contre une moyenne à -5,6 %). Ce secteur est donc source d'attractivité pour les jeunes ménages.

Le Plateau connaît, comme ailleurs, un vieillissement de sa population, même si les personnes de plus de 45 ans y restent

moins présentes que dans les autres secteurs de l'agglomération. Les 45-59 ans sont les moins représentés dans le secteur Plateau (20,9 %), mais leur nombre connaît une augmentation importante entre 2006 et 2011, passant de 2 566 à 2 739 personnes sur la période. La part des plus de 60 ans dans le Plateau (29,1 %) est inférieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs périphériques (30,2 %). Le secteur Plateau est le secteur qui gagne le moins de personnes de plus de 60 ans entre 2006 et 2011 (+51,6 %). Les plus de 60 ans sont les plus représentés à Montfaucon (34,1 %), Larnod (30,9 %) et Saône (28,7 %). Leur augmentation est la plus importante à Saône (+67,6 %), Gennes (+61,7 %) et Morre (+61,3 %). Bien qu'elles n'influent que légèrement sur les résultats précédents, il convient de noter la présence de structures d'accueil pour personnes âgées à Saône (25 places) et Mamirolle (155 places).

Population par classes d'âges en 2006 et 2011



Source : Insee, recensements de la population

## Une diversité dans les catégories socio-professionnelles des ménages

Parmi tous les secteurs de l'agglomération bisontine, c'est le Plateau qui abrite le plus grand nombre d'agriculteurs en 2011 (49), particulièrement à Morre (17) et Nancray (16).

Le secteur Plateau est aussi celui qui contient la plus grande part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises (à égalité avec le secteur Sud-Ouest) (6,6 %), dont le nombre a même augmenté entre 2006 et 2011, passant de 245 à 337.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans le secteur Plateau (15,1 %). Montfaucon fait partie des dix communes de l'agglomération où cette part est la plus élevée (26,9 %). Cependant, cette population est

proportionnellement de moins en moins représentée dans le secteur entre 2006 et 2011 (de 16,3 % à 15,1 %), et tend à se rapprocher de la moyenne de l'ensemble des secteurs périphériques (14,1 %).

De même, si les ouvriers sont un peu moins présents que la moyenne dans le secteur Plateau (15,2 % contre une moyenne pour les secteurs périphériques à 16 %), ils y sont de plus en plus représentés (14,1 % en 2006 et 15,2 % en 2011), se rapprochant eux aussi de la moyenne (16 %).

Un rééquilibrage des catégories sociales semble donc s'opérer au sein du Plateau au fil des années.

	Part de la population âgée de 75 ans et plus en 2011	Part de ménages dont le référent est cadre en 2011	Part de ménages dont le référent est employé ou ouvrier en 2011
Besançon	16,9 %	12,2 %	28,2 %
Est	17,9 %	10,3 %	28,3 %
Nord	12,6 %	18,3 %	22,2 %
Ouest	10,7 %	14,9 %	26,4 %
<b>Plateau</b>	<b>14,3 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>24,5 %</b>
Sud-Ouest	19,8 %	12,8 %	26,2 %

## Zoom sur le CCAS de Saône

Toutes les communes, même petites, sont susceptibles d'abriter des personnes en situation de fragilité, temporaire ou plus durable. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un outil privilégié pour leur apporter aide et soutien. Nous prendrons ici l'exemple du CCAS de la commune de Saône.

### Les acteurs

Le CCAS se compose de cinq élus, ainsi que des représentants de cinq structures associatives : l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), le Secours catholique, l'Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales), le Club du troisième âge et Familles Rurales. Ces associations étant proches des habitants, leur coopération participe à ancrer l'action du CCAS dans la réalité du terrain. A celles-ci s'ajoute l'aide d'assistantes sociales du Conseil départemental, dont le bureau se trouve au CMS (Centre Médico Social) de la commune. Les assistantes sociales sont des actrices importantes dans le fonctionnement du CCAS puisqu'elles constituent souvent la première étape dans l'enclenchement d'une procédure d'aide sociale (accès aux droits et demandes d'allocations par exemple). Leur travail est essentiel pour réduire le non-recours à ces aides, car elles orientent les personnes, au cas par cas, vers le service approprié à leur situation. Le CMS est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

### Un soutien pour les parents isolés

Saône compte 8,7 % de familles monoparentales (contre une moyenne de 7,3 % pour les secteurs périphériques). Le CCAS vient en aide à ce type de ménages, notamment à des mères de famille seules. Il est parfois difficile pour ces dernières de régler la totalité des frais que représente l'éducation de leurs enfants. Dans ce cas, si le CMS peut être mis à contribution pour prendre à sa charge une partie des factures de cantine ou du coût des activités périscolaires, l'action du CCAS s'ajoute à ce premier soutien : il accorde des bons d'aide alimentaire d'urgence dans les situations les plus critiques.

**Non-recours :** fait de ne pas bénéficier d'un droit ou service social alors qu'on en a le droit.



Saône

### Une prise en charge des personnes en difficultés d'hébergement

Les personnes qui se trouvent en difficulté vis-à-vis de leur hébergement peuvent bénéficier de l'aide du CCAS. Ce dernier, si la décision d'attribution reste du ressort du bailleur (Neolia, Grand Besançon Habitat ou Habitat 25), peut malgré tout lui soumettre son avis sur l'attribution des logements. Le CCAS traite en ce moment les dossiers d'attribution de huit logements neufs qui seront livrés par Habitat 25 le 1<sup>er</sup> août 2015.

### Une attention particulière portée sur les besoins des personnes âgées

Même si les dépenses consacrées à l'action sociale, dans une petite commune, peuvent paraître restreintes, le CCAS de Saône tient à continuer à diriger son action vers un public plus âgé. Les personnes de plus de 60 ans (29,5 % dans la commune) ne sont pourtant pas une population plus représentée qu'ailleurs dans cette commune (30,2 % dans les secteurs périphériques). Mais de nombreux projets sont menés en direction de ce public, notamment pour lutter contre son isolement ou pour prévenir des problèmes de santé dus à l'âge. Ainsi, un voyage est organisé annuellement, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Il s'adresse à des personnes de plus de 60 ans et concerne une cinquantaine de Saônois. Pour les participants non imposables, la moitié du prix du voyage est pris en charge par le CCAS. Ce dernier participe également à la mise en place de l'atelier « Equilibre en bleu » qui doit permettre, par des exercices réguliers de gymnastique (travail des muscles et des articulations), de prévenir la survenue de chutes chez les personnes les plus vulnérables.

### Un CCAS épaulé par d'autres structures

Le CCAS n'est pas la seule structure à venir en aide aux habitants de la commune. Le travail du CMS a déjà été évoqué, et il faut ajouter celui de la médiathèque qui permet un accès pour tous à la culture. En 2015, la médiathèque de l'Outo a accueilli près de 550 lecteurs réguliers entre ses murs, et les chiffres des adhérents sont en progression cette année par rapport aux années précédentes.



# Emploi et activités

## Un taux de chômage dans la moyenne de l'ensemble des secteurs périphériques

L'augmentation annuelle du nombre de chômeurs dans le secteur Plateau entre 2007 et 2013 (+8,5 %) suit l'évolution de l'ensemble des secteurs périphériques de Besançon (+8,4 %) avec toutefois une hausse plus marquée entre 2010 et 2011. Cette augmentation contenue du chômage s'explique en partie par les créations d'établissements dans le secteur. Ces dernières connaissent une augmentation entre 2012 et 2013 (de 86 à 120), notamment à Saône (de 21 à 33), Mamirolle (de 10 à 17) et Fontain (de 6 à 11).

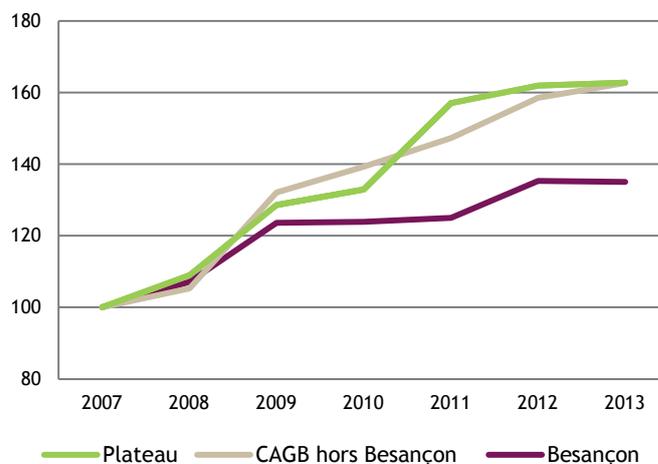
En 2011, l'écart entre les taux d'emploi masculin et féminin est le plus élevé de tous les secteurs du Grand Besançon dans le Plateau. Comme ailleurs dans l'agglomération, cet écart s'est cependant resserré entre 2006 et 2011, passant de 9,03 points en 2006 à 6,57 en 2011.

**Etablissement :** unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services (usine, boulangerie, magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière...).

**Taux d'emploi :** rapport entre la population active occupée (c'est-à-dire les personnes disposant d'un emploi) et la population en âge de travailler.

### Evolution du nombre de chômeurs

Indice, base 100 = 2007



Source : Direccte, Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois, catégories A, B, C.

**Demandeur d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) :** les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

# Niveau de vie et pauvreté

## Des revenus dans la moyenne de l'agglomération bisontine

Trois communes du secteur Plateau font partie des dix communes de l'agglomération pour lesquelles le revenu médian par unité de consommation en 2011 est le plus élevé : Montfaucon (27 728 euros), Arguel (24 276 euros) et Fontain (23 751 euros).

Bien que la commune du Gratteris (20 067 euros) fasse partie des dix communes de l'agglomération où le revenu médian par unité de consommation est le moins élevé, le secteur Plateau ne comporte pas de commune où ce revenu est inférieur à 20 000 euros, ce qui est le cas pour tous les autres secteurs de l'agglomération bisontine, exception faite du secteur Nord.

**Revenu médian par unité de consommation :** Revenus annuels déclarés par l'ensemble des occupants d'un même logement et exprimés par unité de consommation. Ce chiffre sépare un échantillon en deux parts égales : 50 % des ménages disposent de revenus inférieurs au revenu médian ; 50 % disposent de revenus supérieurs.

### Revenu médian par commune (en euros par unité de consommation)

Arguel	24 276
La Chevillotte	ND *
Fontain	23 751
Gennes	20 591
Le Gratteris	20 067
Larnod	23 380
Mamirolle	22 529
Montfaucon	27 728
Morre	21 357
Nancray	21 982
Pugey	20 698
Saône	21 187
La Vèze	22 580

Source : Insee-DGFIP RFLM 2011

\* Donnée non disponible

### Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013

### Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013

### Part estimée de ménages à bas revenus en 2013

Secteur	Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013	Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013	Part estimée de ménages à bas revenus en 2013
Besançon	10 316	+35,0 %	17,4 %
Est	702	+63,3 %	9,1 %
Nord	446	+71,5 %	5,3 %
Ouest	695	+63,9 %	7,1 %
<b>Plateau</b>	<b>633</b>	<b>+62,7 %</b>	<b>6,6 %</b>
Sud-Ouest	649	+55,3 %	11,0 %

## Une fragilité sociale qui concerne une commune en particulier : Saône

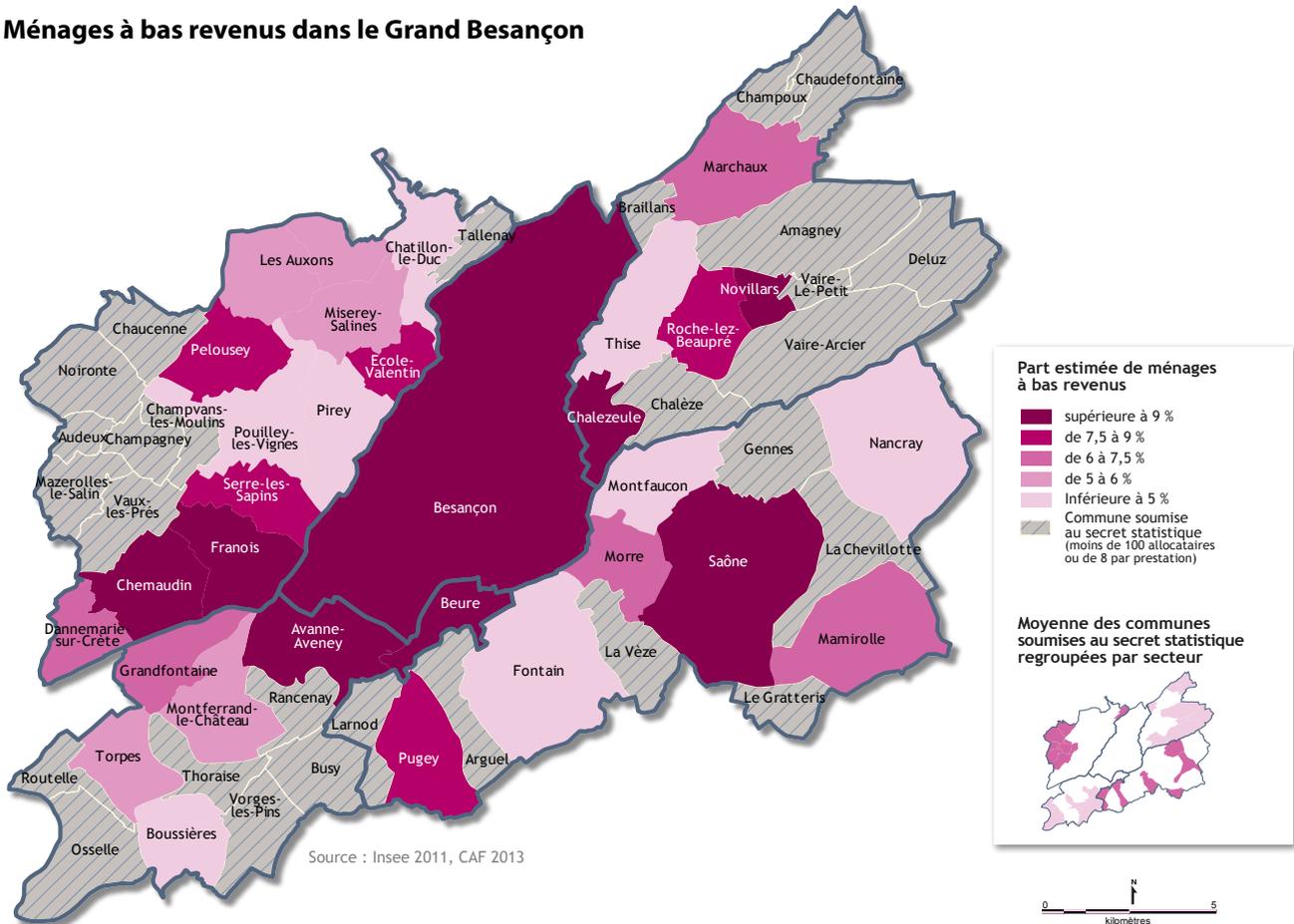
Dans son ensemble, la population du secteur Plateau se trouve relativement épargnée par les difficultés sociales. Ainsi, qu'il s'agisse du pourcentage des ménages aux minima sociaux (3,4 % contre une moyenne pour les secteurs périphériques de l'agglomération à 5,5 %), de la part estimée des ménages à bas revenus (6,6 % contre une moyenne à 7,9 %), de la part estimée des ménages allocataires de l'AAH (1,6 % contre une moyenne

à 2,8 %) ou de la part estimée des ménages allocataires du RSA (2,8 % contre une moyenne à 3,7 %), tous ces indicateurs sont plus faibles dans le Plateau que dans les autres secteurs périphériques, exception faite du secteur Nord. Ce dernier contient une part moins importante encore de personnes socialement fragilisées que le secteur Plateau.

**Allocataire sous le seuil à bas revenus :** ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 021 € en 2013.

**Prestations minima sociaux: (AAH) Allocation Adulte Handicapé et RSA Socle (Revenu de Solidarité Active) qui remplace les précédents RMI et API.**

### Ménages à bas revenus dans le Grand Besançon



Saône se détache du reste du secteur. Le profil de ses habitants, plus fragiles, s'explique par la présence d'un nombre important de logements sociaux dans la commune. Elle représente la commune du Plateau qui compte la plus grande part de ménages bénéficiaires des minima sociaux (5 %). Saône concentre également plus du tiers des ménages à bas revenus du secteur (127). La part estimée des ménages allocataires du RSA est élevée à Saône (4,2 %), ainsi qu'à Morre (3,6 %). Enfin, Saône fait partie des trois communes du

secteur Plateau où la part estimée des ménages allocataires de l'AAH est la plus importante : Fontain (2,2 %), Mamirolle (2,3 %) et Saône (2,1 %).

Cependant, si l'augmentation des ménages aux minima sociaux entre 2007 et 2013 (+126,7 %) est l'une des dix plus importantes, tous secteurs confondus, les autres indicateurs, eux aussi sujets à des augmentations, ne se dégradent pas aussi brusquement.

	Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013	Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013	Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013
Besançon	+11,3 %	9,3 %	14,2 %
Est	+25,8 %	3,9 %	10,6 %
Nord	-25,3 %	2,2 %	9,5 %
Ouest	+46,0 %	2,9 %	4,6 %
<b>Plateau</b>	<b>+22,2 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>7,1 %</b>
Sud-Ouest	+14,6 %	6,6 %	9,9 %

# Education et santé

## Education

Le pourcentage des retards scolaires de plus d'un an à la rentrée 2012-2013 est moins important dans le secteur Plateau (7,1 %) que dans les autres secteurs de l'agglomération (hors secteur Ouest).

Le taux de retard est élevé à Mamirolle (17,4 %) et Saône (10 %), communes qui accueillent des populations plus fragiles socialement. En revanche, il est peu important à Pugey (4,3 %), et inexistant à Gennes et Montfaucon (0 %).

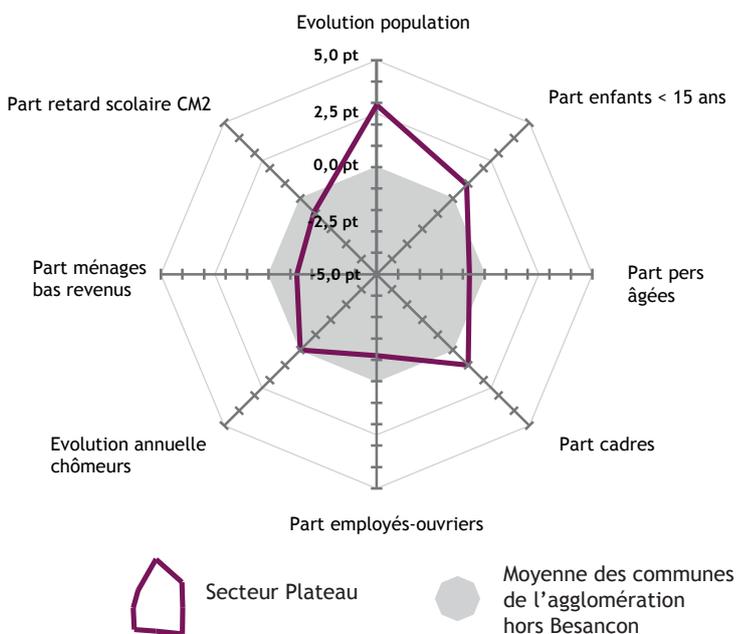
## Santé

Six communes du secteur concentrent la totalité des activités médicales et paramédicales du secteur : Saône (11), Mamirolle (3), Pugey et Morre (2), Nancray et Montfaucon (1).

Saône est la commune du secteur Plateau qui recense le plus d'équipements médicaux sur son territoire, ce qui est cohérent avec son rôle de centralité au sein du secteur.

## Synthèse secteur Plateau

### Le secteur Plateau comparé à l'agglomération hors Besançon



Le graphique représente, pour chaque indicateur, les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du secteur Plateau à celui de la moyenne de l'agglomération hors Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne : plus les écarts sont élevés (positivement ou négativement), plus le secteur Plateau se distingue de la moyenne des communes hors Besançon.

*Exemple : La part des personnes âgées dans le secteur Plateau est inférieure de 0,7 points à celle mesurée pour l'ensemble des communes de l'agglomération hors Besançon.*

### Leviers

- Une polarité exercée par Saône, notamment grâce à ses équipements et services.
- Un parc locatif important qui joue un rôle dans l'installation et le maintien de populations plus jeunes dans le secteur.
- Une population majoritairement épargnée par la pauvreté.

### Vigilances

- Des fragilités sociales qui se concentrent essentiellement à Saône.
- Un parc de logements publics encore peu développé.
- Un écart important entre les taux d'emploi masculin et féminin.